

N° 000050

IN/CCAA/DG/DTA/SDBA/SSFI/af.-



Yaoundé, le 01 AVR. 2002

LETTRE CIRCULAIRE

A

MESSIEURS LES PRESIDENTS DES COMITES LOCAUX DE SURETE DES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDE-NSIMALEN

OBJET : Exploitation des salons VIP, 1ère classe et « business ».-

Le strict respect des consignes relatives à l'exploitation des salons VIP, dans les salons 1ère classe des compagnies aériennes et dans les salons « business » mis en place par le gestionnaire des aéroports associé à la fourniture à ces personnalités des services de facilitation suivants :

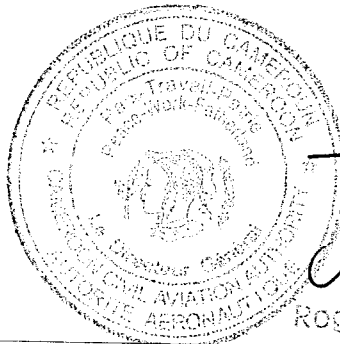
- enregistrement ;
- formalités de départ ;
- accompagnement aux avions ;

constitue un facteur non négligeable pour le maintien d'un niveau de sûreté adéquat sur les aéroports,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire connaître l'organisation ainsi que les procédures mises en place pour :

- le respect des instructions du Cabinet Civil de la Présidence de la République relatives à l'accès dans les salons VIP ainsi que les consignes du gestionnaire pour la fourniture des services de facilitation aux usagers de ces salons ;
- la fourniture des mêmes services de facilitation aux usagers des salons « 1ère classe » et « business » aménagés dans les aéroports par les compagnies aériennes et le gestionnaire des aéroports.

Votre prompt réaction m'obligerait./-



Le Directeur Général,

[Handwritten signature]

Roger NTONG NONGUENE